

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12168 Société : RAM 65869

Actif **Pensionné(e)** **Autre**

Nom & Prénom : Queminiich. Slim

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0662 76 73 71 Total des frais engagés : 404,70 MAD Dhs

Dr. Sophia BENNIS

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin Médecin Ophtalmologue

Résidence Les Joyaux de Rouskoura
Immeuble C - N° 5 La Ville Verte
Tél: 0520566990-INPE: 061306064

Cachet du médecin :

Date de consultation : 17 / 05 / 2023

Nom et prénom du malade : ISAMIL queminiich.

Lien de parenté : **Lui-même** **Conjoint** **Enfant**

Nature de la maladie : affection ophthalmo que

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 755blanca Le : 16 / 06 / 2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/05/23	Consultation		300 Dhs	Dr. Sophia BENNIS Médecin Optithérapeute résidence Les Joyaux de Bouksoura

Tel: 052/0566990-INPE: 061306064

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien	Date	Montant de la Facture
<p>6 118001 070596</p> <p>Laboratoires Sothema Bouskoura</p> <p>Tobradex® 0,30,1% collyre en suspension, 5 ml</p> <p>AMM N°: 524/ 18 DMP/ 21/ NTO</p> <p>Boîte de 1 flacon.</p> <p>PPV : 35,70 DH</p> <p>406836 MA</p>		

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES RADIOGRAPHIQUES	Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
		17/5/23		104,70

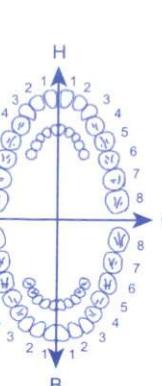
AUXILIARIES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		$ \begin{array}{r} H \quad 25533412 \quad 21433552 \\ \hline D \quad 00000000 \quad 00000000 \\ \hline B \quad 35533411 \quad 11433553 \end{array} $	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>	
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>	
			DATE DU DEVIS <input type="text"/>	
			DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>	
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS		VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION		

Dr. SOPHIA BENNIS

OPHTALMOLOGUE

DIPLOMÉE DE L'UNIVERSITÉ BARCELONE

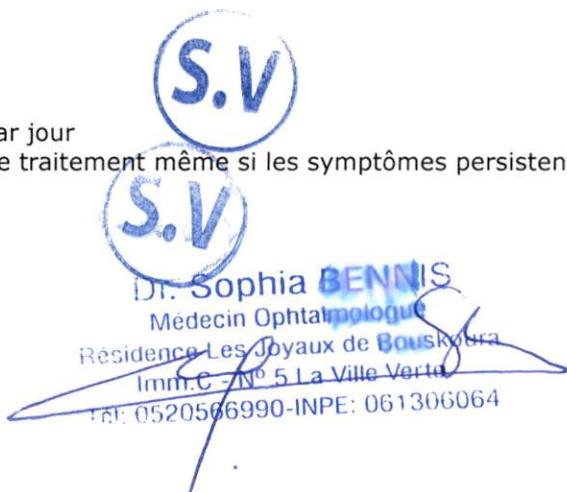
DIPLOMÉE DE L'UNIVERSITÉ DE MÉDECINE DE BARCELONE
CHIRURGIE DES YEUX ET DES PAUPIÈRES
CHIRURGIE DE LA CATARACTE ET DE LA RÉTINE
MASTER DE LA RÉTINE À L'INSTITUT BARRAQUER

Enf. QUOUNINICH Kamil

17 mai 2023

- 69,00
- Hygiène de mains
- Lavage oculaire au sérum physiologique 4-5 fois par jour
- Tobradex 1 goutte 3 fois par jour 7 jours (arrêter le traitement même si les symptômes persistent)
- 35,70
- 104,70

STE PHARMACIE GOLF CITY
Centre commercial Bouskoura City
RDC N°9 - Bouskoura - Casablanca
Tél: 0522 59 07 09



Contrôle 3 semaines pour correction
L'œil droit a une vision plus basse que l'œil gauche.



69,00

4 - 5

PHYSIOLOGICA®

Sérum physiologique